

Paris, le 6 juin 2024

## **LA LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION CONFRONTÉE À UN ATTENTISME INCOMPRÉHENSIBLE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE :**

**LE SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE DE LA NUTRITION ANIMALE ALERTE  
SUR L'URGENCE DE CLARIFIER LES CONDITIONS D'APPLICATION DU  
RÈGLEMENT EUROPÉEN CONTRE LA DÉFORESTATION ET LA DÉGRADATION  
DES FORÊTS**

À sept mois de l'entrée en vigueur du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts, dit « RDUE », prévue au 30 décembre 2024, le SNIA — Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale — alerte les autorités sur l'urgence de clarifier les conditions de son application dans les plus brefs délais, sous peine de mettre en danger la continuité d'activité du secteur et l'équilibre économique des élevages en France.

L'annonce des modalités d'application et de contrôles ne peut en effet attendre le renouvellement du Parlement européen, le calendrier politique n'étant pas celui de la réalité économique.

Alors que les fabricants français d'aliments pour animaux sont d'ores et déjà organisés, pour qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025, 100% des aliments composés contiennent uniquement du soja non issu de zones déforestées après 2020, les délais envisagés par la Commission européenne pour fixer les modalités d'application du texte sont incompréhensibles.

Les fabricants n'ont en effet pas attendu les obligations réglementaires pour se fixer des objectifs volontaires en la matière, en particulier avec la Charte DURALIM dès 2018 puis le Manifeste « Zéro Déforestation Importée » signé en 2022 avec *La Coopération Agricole Nutrition Animale*. Pourtant, ces professionnels responsables et engagés sont désormais entravés par le manque de pragmatisme des autorités européennes.

Il faut en effet savoir qu'à ce jour les entreprises de nutrition animale manquent fortement de visibilité quant à l'offre qu'ils pourront proposer aux éleveurs en 2025. Dans l'incertitude des modalités d'application du RDUE, notamment sur les moyens de certifier le soja importé non-déforestant, la majorité des importateurs, fournisseurs, ont suspendu leurs cotations et leurs clients, fabricants d'aliments pour animaux d'élevage, ne disposent que d'informations très partielles et insuffisantes sur les quantités à disposition. Les entreprises sont donc dans l'impossibilité de s'approvisionner en produits de soja, essentiels à la fabrication des aliments composés pour animaux, à leur qualité et pour tous les types d'élevages, qu'ils soient conventionnels, « sans OGM », Bio, (...). L'accès à ces matières premières, dont la production européenne reste insuffisante pour couvrir les besoins, est fondamental à la compétitivité économique des filières d'élevage en France et en Europe et

**dans un contexte de forte volatilité des cours depuis quelques semaines, les fabricants sont soumis à un risque d'explosion des tarifs.**

**Le SNIA regrette le manque d'anticipation des Autorités et les exhorte à mettre en œuvre rapidement les conditions nécessaires à une mise en application juridiquement sécurisée du RDUE. Il est en particulier indispensable que les autorités simplifient le dispositif et apportent toutes les clarifications attendues :**

- **sur les éléments de preuves devant accompagner chaque lot de matière première,**
- **sur les modalités pratiques de contrôles des déclarations de diligence raisonnée : collecte de toutes les données nécessaires à la traçabilité amont et aval du produit, évaluation documentée du risque de déforestation et élaboration d'un plan de réduction des risques de déforestation.**

#### À propos du SNIA

Créé en 1971, le SNIA, Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale, est un syndicat professionnel rassemblant 100 entreprises adhérentes. Au cœur des enjeux de la performance des élevages, grâce à une alimentation sur mesure et de qualité, la nutrition animale est un secteur de référence dans le panorama agricole français, au carrefour des productions végétales et animales. Engagé en RSE au niveau sectoriel depuis 2021, le SNIA accompagne ses entreprises adhérentes vers une performance multicritères, à la fois technique, économique, environnementale, sanitaire et sociale.

---

L'équipe ADOCOM-RP, Service de Presse du SNIA,  
vous remercie de votre attention.  
Tél. : 01.48.05.19.00 — Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

The logo for ADOCOM-RP features the text "ADOCOM-RP" in a serif font. A red stylized graphic element, resembling a flame or a bird's tail, is positioned above the letter "O" in "ADOCOM".

Qualification : Agence Certifiée OPQCM